



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



PV JURY D'APPEL N° 06 EN DATE DU 29/04/2014

Étaient présents: NEHILA .A. & MEZIAN .K. & BENZAADA .B.

Ordre du jour :

↳ **Recours.**

AFFAIRE N°10 : APPEL : M.B.S.

- ☞ Vu la lettre d'appel concernant le joueur LADMEK .O. Lic : 225 du club M.B.Saida.
- ☞ Après étude du dossier affaire C.R.Q.D N°140 P.V N°13.
- ☞ Après avoir visionné la vidéo de la rencontre M.B.S – J.S.M.R.
- ☞ Vu le paiement les droit d'appel.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- **Appel recevable dans la forme et dans le fond.**
- **Le joueur LADMEK .O. Lic : 225 du club M.B.Saida est suspendu pour une durée de deux (02) matchs a compté de la date d'effet du PV C.R.Q.D N°13.**

Secrétaire de séance
MEZIAN .K.

LE PRÉSIDENT DU JURY D'APPEL
NEHILA .A.